N° 5676

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2006 – 2007

**PROJET DE LOI**

relatif à la construction d’un nouvel Hôtel de la

Justice de Paix à Esch-sur-Alzette

Le bâtiment situé place de la Résistance qui abrite actuellement les locaux de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette fut construit en 1955/56. A cette époque, la Justice de Paix d’Esch-sur-Alzette comptait deux juges de paix et trois greffiers. Après le vote de la loi du 11 août 1993 portant augmentation du taux de compétence des justices de paix, les effectifs de la Justice de Paix d’Esch-sur-Alzette ont augmenté à six juges de paix, sept greffiers et trois employé(e)s, pour se situer actuellement à dix juges de paix, onze fonctionnaires et huit employé(e)s.

Cette évolution ayant rendu les lieux trop exigus nonobstant les réaménagements intérieurs successifs, l’Etat a pris en location, depuis décembre 2003, trois étages dans un immeuble résidentiel à quelque 250 mètres du bâtiment principal, avec tous les inconvénients pour le service public de la Justice qu’une telle séparation des locaux comporte.

En considération du développement précité, de l’augmentation de la population et du nombre croissant des entreprises du ressort de la Justice de Paix d’Esch-sur-Alzette, la construction d’un nouveau bâtiment répond aux nécessités administratives et organisationnelles d’une Justice moderne, adaptée aux normes de travail actuelles et de sécurité élémentaire.

La construction étant d’une certaine envergure, ce bâtiment doit comporter en outre des lieux adéquats et décents permettant le fonctionnement des services du SCAS (protection de la jeunesse, exécution des peines, aides aux victimes et médiation) et, dans un avenir proche, un point d’appui pour le centre de médiation et le service d’accueil du Barreau.

Les dépenses prévues pour la construction visée s’élèvent au montant total maximum de 14 millions d’euros à l’indice semestriel des prix de la construction au 1er avril 2006. Ce coût n’englobe pas d’éventuels frais d’acquisition du terrain destiné à l’implantation du projet.